

# Ax'actualité

Lettre d'information de la ville d'Ax-les-Thermes | N° 13 juillet 2016

## À LA UNE

*Un budget pour avancer*

## CADRE DE VIE

*L'entretien de la commune*

## À VOIR, À VIVRE

*Une programmation culturelle et festive dynamique*





4  
> 6

## à la une

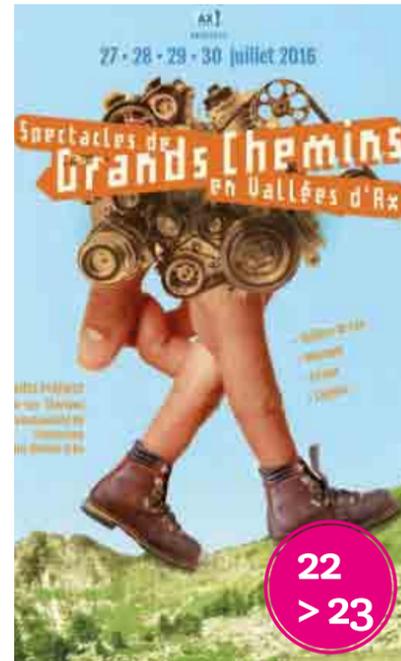
UN BUDGET POUR AVANCER



19  
> 21

## cadre de vie

L'ACCENT SUR L' ENTRETIEN PERMANENT DE NOTRE VILLE



22  
> 23

## à voir, à vivre

UNE PROGRAMMATION CULTURELLE ET FESTIVE DYNAMIQUE

# Editorial



## CHERS AXÉENS...

Je suis heureux de vous présenter le nouvel Axtualité qui marque le début de la saison estivale. Budget, travaux, projets ou animations, vous trouverez ainsi les informations importantes sur la vie de notre cité thermale et touristique. Le vote du budget communal représente toujours pour les élus un travail de préparation précis qui exige des choix stratégiques importants pour la vie locale.

Depuis 1998, la municipalité avait pu tenir ses projets d'investissement et d'entretien de la commune. Pour tenir le cap, toutes les dépenses sont strictement encadrées et discutées. La masse salariale est, par exemple, contenue avec le non remplacement des départs en retraite. Mais la baisse importante des dotations de l'Etat nous oblige à des choix différents : Ax-les-Thermes a vu sa dotation générale de fonctionnement et le fonds de péréquation intercommunal diminuer de 496 000 € et est proportionnellement la commune la plus touchée de l'Ariège ! Pour que la commune d'Ax-Les-Thermes continue de se donner les moyens de poursuivre sa politique de développement, nous ne pouvons éviter une augmentation de la fiscalité. Cette mesure ne suffira certes pas à couvrir la baisse des recettes mais cela nous permettra tout de même de garder un certain équilibre afin de préserver nos investissements et donc de soutenir l'activité économique tout en maintenant des services de qualité pour les Axéens.

L'entretien courant se poursuit avec l'idée toujours, non seulement d'entretenir mais d'améliorer, d'embellir le cadre de vie en continuant la politique d'accessibilité des bâtiments publics, la réfection des rues, la rénovation de l'école maternelle ou de la chapelle Saint Jérôme en mettant l'accent sur les économies d'énergie. Au fil des pages, vous découvrirez les projets visant à entretenir la dynamique, la qualité de vie et des services pour augmenter l'attractivité du territoire. Dans une société en pleine mutation, nous devons rester prudents mais cela ne doit pas nous empêcher de faire preuve d'audace pour faire avancer, dans l'intérêt de tous, notre commune. Ax les thermes mérite qu'on investisse pour son développement, l'objectif étant de relancer en permanence son attractivité et nos projets pour 2017 s'inscrivent dans cette dynamique. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été.

**Dominique Fourcade,**  
Maire d'Ax-les-Thermes

### À LA UNE

7 > 14/

- Professionnalisme et dynamisme à la station
- Cet été gros travaux à Bonascre
- Dossier Zéro phyto une ville sans pesticides

### VIE EN VILLE

15 > 18/

- Les départs
- Un nouvel orgue pour l'église
- L'habitat des saisonniers et des jeunes
- Suite du programme de l'amélioration de l'habitat.
- Incendie
- Numérotations et noms de rue

### CADRE DE VIE

19 > 21/

- Travaux de maçonnerie
- Une école maternelle toute belle pour la rentrée!
- Les chemins d'Ax

### À VOIR, À VIVRE

22 > 23/

- Spectacles des Grands Chemins Les Fêtes Européennes
- Les Mercredis de la rue

### INFOS PRATIQUES

24 > 27/

- Enquête auprès de nos résidents secondaires pour mieux répondre à leurs attentes
- Des animations visuelles dynamiques sur nos panneaux lumineux
- Borne interactive de séjour
- La commune joue la carte écomobilité
- Ouverture et fermeture du parc d'Espagne
- Plan canicule 2016
- Alerte Citoyens
- Etat civil

# UN BUDGET POUR AVANCER

**D**epuis la loi de finance 2014, les communes doivent participer au redressement financier et leur dotation baisse en conséquence. Il faut se rappeler que la commune d'Ax-les-Thermes avait des dotations spécifiques, telle la dotation touristique, elle est donc d'autant plus impactée, sans compter la baisse liée au FPIC (fond de péréquation intercommunal) qui vient s'y rajouter. Cela fait d'elle, la commune la plus touchée de l'Ariège. Encore l'an dernier, Le FPIC, était pris en charge à 85% par la communauté de commune mais cette année, la CCVAX a dû revenir au droit commun et les communes doivent participer à 49%

- Au total une baisse de : - 496 000 €, soit un budget amputé de 12%

## LA STATION DE SKI A UN BUDGET À PART

**D'un autre côté les charges de la commune augmentent inexorablement :**

Assurances, charges patronales, électricité ... sans oublier des obligations, telle la mise aux normes des bâtiments communaux même si cela a toujours fait partie de la politique de développement de la ville. C'est dans ces perspectives que le budget 2016 de la Ville d'Ax les thermes a été construit. Il faudra, plus que jamais, veiller à chaque dépense. Ces efforts permettront de maintenir un niveau d'investissement convenable mais ne peuvent suffire sans une augmentation des impôts et ce, après 18 années de fiscalité inchangée; tels sont les objectifs de cette municipalité. ●

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT MAÎTRISÉES			
En baisse	↓	En hausse	↑
Dotation de l'état		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cotisations sociales,</li> <li>• Coûts liés à la mise en accessibilité des bâtiments publics,</li> <li>• Inflation générale : ex. assurances</li> </ul>	
Des dépenses de fonctionnement maîtrisées et stables			

## LA MAIRIE TOUJOURS EN RECHERCHE DE FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Par exemple la remise en état de la Route Forestière de Llata (piste du col de Joux) a permis de réduire les coûts de façon conséquente : grace au FEDER et à la participation de l'ONF.

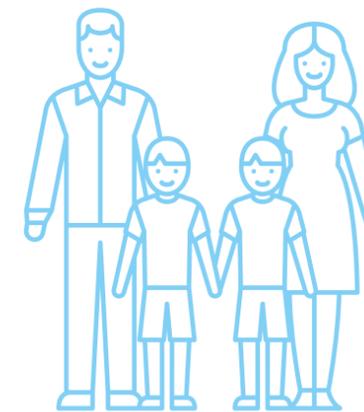
Subvention FEDER : **132.008,80 €**

Part ONF : **53.746,40 €**

Coût réel pour la Mairie : **2.818,80 € HT**

**En augmentant les impôts locaux de 8%, la commune dégage une épargne lui permettant de faire face à l'entretien courant et aux investissements nouveaux, tout en lui garantissant une capacité de désendettement.**

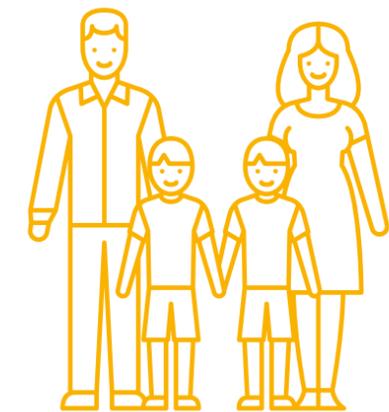
## EXEMPLES D'ESTIMATION MENSUELLE



Taxe d'habitation : 4,66€/mois  
Taxe Foncier Bâti : 5,91€/mois

- 1 couple marié + 2 enfants
- Habitant dans un quartier à forte valeur locative du bien (5080 €)
- Vivant dans une maison de 134 m<sup>2</sup>
- Avec un revenu fiscal du foyer de 26 437€.

TH : +56€    TFB : +71€



Taxe d'habitation : 1,03€/mois  
Taxe Foncier Bâti : 1,83€/mois

- 1 couple marié + 2 enfants
- Habitant dans un quartier d'une valeur du bien (1592 €)
- Vivant dans une maison de 63 m<sup>2</sup>
- Avec un revenu fiscal du foyer de 42 590€.

TH : +13€    TFB : +22€

À l'approche de la déviation, plus que jamais, la commune doit continuer à investir, créer de la richesse, attirer de nouveaux résidents, pérenniser la fidélité de ses touristes et en capter d'autres.

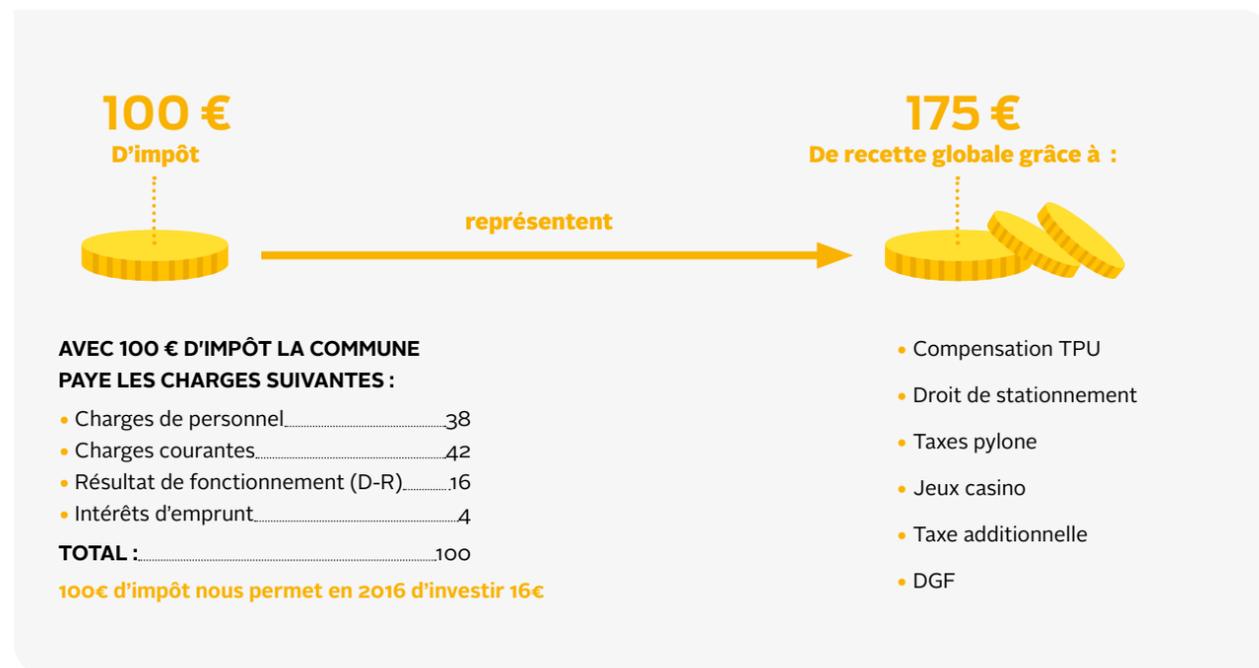
**La moitié de l'épargne est affectée à l'entretien de l'existant :**

- Voirie, trottoirs, murs, ponts, bâtiments...

**L'autre moitié est affectée à la nouveauté :**

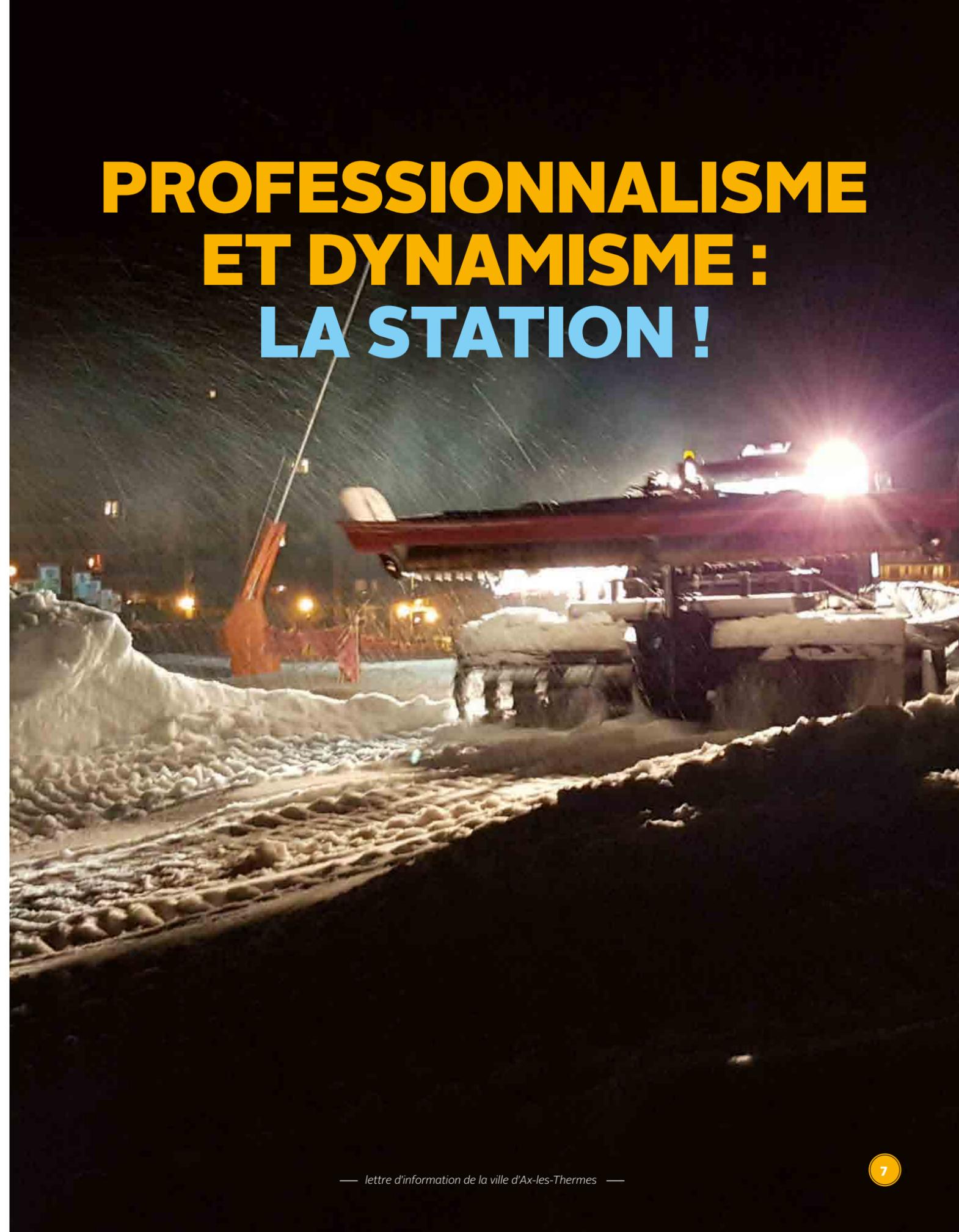
- Urbanisme (chauffage de la chapelle saint jérôme, place Saint Jérôme et dans le futur les réaménagements suite à la déviation)

“ AX-LES-THERMES :  
LE POUMON DE LA VALLÉE ! ”



QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 €		
Voierie et entretien	Urbanisme	Vie quotidienne
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pont noir</li> <li>• Route Llata</li> <li>• Abraham Sicre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Treimoles</li> <li>• Place Saint Jérôme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ecole maternelle</li> <li>• Soutien aux associations culturelles et sportives</li> </ul>
30.90 €	42.70 €	26.40 €

# PROFESSIONNALISME ET DYNAMISME : LA STATION !





**M**algré un hiver moins généreux en neige que l'an dernier, la station Ax trois Domaines a pu compter sur le professionnalisme de son équipe pour garantir l'enneigement sur les pistes et l'accueil des vacanciers.

La saison en demi-teinte pour toutes les stations de ski de la chaîne pyrénéenne a cependant une fois encore permis de garantir l'activité économique d'Ax les thermes et de la vallée.

Avec l'ouverture et la fermeture de la station aux dates annoncées et l'effort porté sur la commercialisation, les professionnels du tourisme hivernal ont pu se préparer à recevoir les skieurs et leurs familles. La fiabilité des remontées mécaniques, l'installation de la neige de culture qui a démarré au bon moment avec la production 406 000 m<sup>3</sup> de neige et un damage de qualité ont profité aux 350 000 skieurs de cette année.

La SAVASEM, engagée dans une démarche sociale (intéressement du personnel au résultat) et environnementale (démarche de certification environnementale) a pu, une fois encore, verser la redevance prévue à la commune et réfléchir avec elle à sa politique d'investissement essentielle pour l'avenir.

Le contrat qui lie la station, son exploitant et la commune est rempli ! ●



# À BONASCRE CET ÉTÉ, GROS TRAVAUX

## OXYGÉNER ET SÉCURISER LE PIED DE PISTES

**A**près une réflexion menée en concertation avec la commune, la station et les partenaires locaux, un schéma d'aménagement ambitieux a vu le jour pour repenser entièrement le plateau de Bonascre. L'objectif : redonner une place au ludique et à l'apprentissage tout en maintenant un accès simplifié, sécurisé et confortable au domaine skiable dans cet espace qui peut accueillir parfois jusqu'à 800 personnes.

Cette opération d'1,5 million d'euros financée par la commune, les fonds de concours et des subventions a déjà commencé : Les engins de chantier ont déjà procédé au démontage des remontées mécaniques et des enneigeurs pour laisser place aux nouveaux aménagements : Un espace fermé et équipé de canons à neige sera dédié aux débutants avec tapis à neige couvert de 48 m et télécorde. De chaque côté, des pistes offriront aux enfants des espaces de glisse différents : une piste classique pour l'apprentissage et une autre résolument ludique avec bosses, mini boarder cross et modules de freestyle pour les petits. Les deux écoles de ski installées à cet endroit offriront ainsi des prestations de qualité dans ce nouveau lieu qui permettra aux enfants de découvrir les plaisirs de la neige en toute sécurité. De plus, ce nouveau terrain de glisse sera éclairé et sonorisé pour se transformer en lieu d'animation privilégié de l'après-ski.

Le nouveau télésiège de 120 m, le passage protégé destiné aux piétons, les couloirs de chaque côté du front de neige pour accéder aux parkings ou terrasses de la station participent, eux aussi, à la nouvelle physionomie du plateau de Bonascre et permettront à tous, piétons, skieurs débutants ou chevronnés de profiter de la station en toute sécurité.

La crèche, quant à elle, est déplacée et repensée entièrement. Située sur deux niveaux à la gare amont du téléporté, elle accueillera les tout-petits au niveau de l'arrivée et les plus grands à l'étage inférieur avec deux fois plus de places que la précédente. Ces espaces spécialisés selon les âges offriront donc un nouveau service de qualité qui profitera tant aux skieurs qu'aux saisonniers et employés. Une démarche de référencement CAF est en effet lancée pour que des places puissent être réservées aux familles travaillant à la station avec un tarif différent de celui appliqué aux vacanciers. Cette restructuration n'est que la première phase du projet plus important qui verra la centralisation des services dans la nouvelle gare du téléporté avec, à terme, l'installation de l'office du tourisme et des écoles de ski dans un lieu moderne et agréable afin, encore et toujours, d'améliorer l'accueil et le confort des utilisateurs de la station.

Garantir l'exploitation au-delà des aléas climatiques, positionner la station sur son marché, cibler ses investissements, fédérer les acteurs autour d'un projet de développement commun et d'un accueil de qualité sont les clés de l'avenir de la station. ●

## CET ÉTÉ

Le chalet de l'office de tourisme sera démonté pour laisser place à la réalisation des travaux. Néanmoins, l'accueil sur la station sera toujours existant, il se trouvera en amont de la gare des télécabines.

# ZÉRO PHYTO : UNE VILLE SANS PESTICIDES !

*De quoi parle-t-on ? Qu'on les nomme « produits phytosanitaires », « pesticides » ou « produits phytopharmaceutiques », ils désignent des substances ou préparations utilisées pour protéger les végétaux ou les produits végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action (fongicides contre les champignons, herbicides contre les « mauvaises herbes », insecticides/acaricides contre les insectes et acariens et rodenticides contre les rongeurs notamment). Les pesticides sont utilisés par les agriculteurs, les particuliers ou « jardiniers amateurs », les collectivités et gestionnaires d'infrastructures.*



**D**ès 2017, toutes les collectivités seront tenues d'abandonner les produits phytosanitaires pour traiter leurs espaces verts. Une obligation qui s'appliquera aussi aux particuliers à partir de 2020.

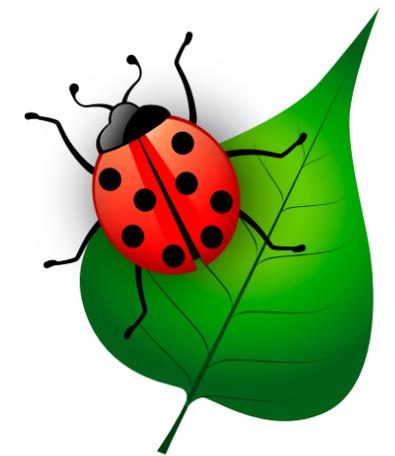
Les enjeux sont importants car il s'agit de préserver notre santé, d'éviter la dégradation de la nappe phréatique, et de favoriser la biodiversité. En bref, d'améliorer notre qualité de vie !

## CHANGEONS NOTRE REGARD SUR LA VILLE

La présence d'herbe en bord de trottoir ou dans l'allée d'un parc n'est pas synonyme d'un mauvais entretien. C'est simplement le signe d'une gestion différente de l'espace, où de nouvelles méthodes de désherbage sont appliquées. Ces méthodes douces et sélectives n'auront pas les conséquences radicales et destructrices des pesticides. C'est pourquoi il nous faut changer de regard, développer une autre culture du végétal dans la ville et accepter la végétation spontanée. Gestion différenciée : à chaque espace son type d'entretien Jardins d'ornement, jardins familiaux, squares, berges... au lieu de traiter tous ces espaces de la même manière, chacun bénéficie d'un traitement particulier, suivant ses caractéristiques, son usage, sa fréquentation.

**A Ax, plusieurs types d'espaces ont été définis :**

- Espaces floraux (bacs, jardinières, suspensions)
- Espaces verts urbains (parcs et jardins traditionnels, abords de monuments, de bâtiments publics, d'église, places et squares...)
- Espaces verts interquartiers (promenades, berges...)
- Espaces verts extensifs (espaces d'aspect naturel ou champêtre). ●



## LES PESTICIDES POLLUENT

*l'eau, l'air et les sols*

L'utilisation des pesticides fragilise notre écosystème en :

- diminuant la qualité de l'air,
- contaminant la nappe phréatique, notre source d'eau potable,
- réduisant la fertilité des sols, ce qui atteint la faune, la flore et la biodiversité en général.

## UNE DIFFUSION invisible

Seuls 10% des produits phytosanitaires atteignent leur cible. Le reste est disséminé dans l'environnement. Savez-vous qu'une seule goutte de pesticides suffit à polluer plusieurs centaines de milliers de litres d'eau ?

## LES RISQUES pour notre santé

On sait aujourd'hui que toute la chaîne du vivant est touchée par la toxicité de ces produits. Cette contamination passive bouleverse nos ressources alimentaires et conduit à une accumulation de substances chimiques dans l'organisme des animaux... et dans les nôtres !

Suivant le type d'espace, la fréquence et la nature de l'entretien changent : fréquence d'arrosage, utilisation de fertilisants, type de taille, type de tonte...

Pour abandonner les pesticides, les services de la Ville ont déjà accompli une véritable révolution culturelle ! Faire de la mauvaise herbe une amie, réintroduire plus de nature en ville, tester les techniques alternatives au désherbage chimique... le chantier est en cours depuis plusieurs années et progresse de jour en jour.

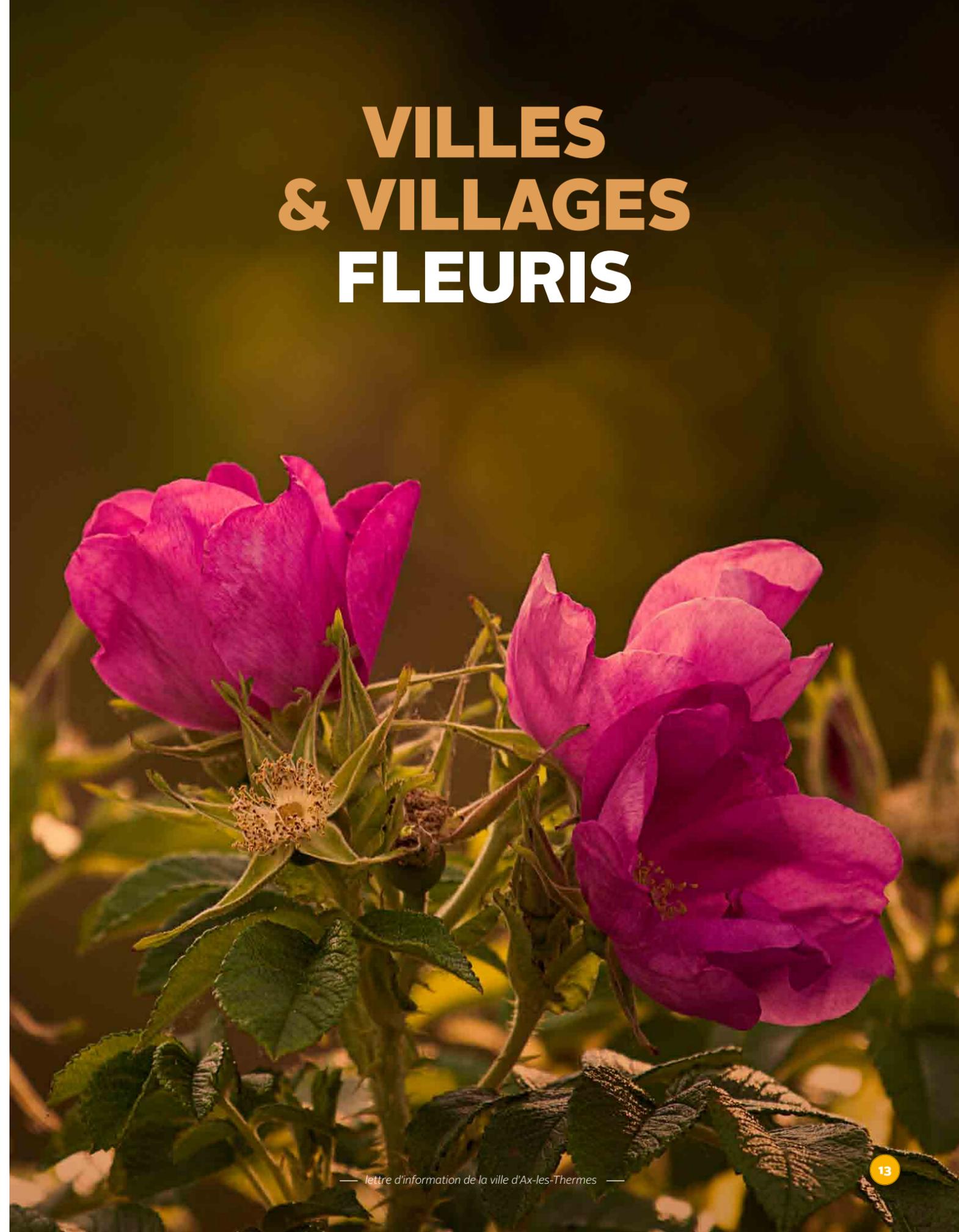
Bruno Bastié, directeur des services techniques, revient sur l'entretien de la ville : « *L'arrêt total des pesticides est indispensable pour la santé de tous et leur utilisation présentait aussi un danger pour les agents qui les appliquaient. Cette démarche a été initiée depuis déjà plusieurs années et les agents ont été formés aux techniques alternatives : les rues sont maintenant brossées, les pieds d'arbres sont soit recouverts de minéraux, soit végétalisés. Les herbes folles peuvent y être tolérées. On utilise la débrousailluse sans projection sur certains trottoirs ou au cimetière ou le désherbeur thermique sur d'autres.* »

M. Delaire qui prend la suite de Joël Blanc aux services espaces verts : « *Par exemple, on pratique un désherbage minutieux et régulier manuellement dans un espace floral pour des raisons esthétiques le long de la promenade de Poppi, le broyeur de branches est utilisé pour les matières organiques afin d'étaler ensuite le broyat sur les massifs, ce qui permet de maintenir l'humidité et de développer l'apparition des insectes qui aéreront la terre. Les allées du square d'Encastel et les abords du Monument aux Morts ont été engazonnés et au cimetière, les allées sont tondues régulièrement ou désherbées à la main. On installe du géotextile pour limiter la pousse à d'autres endroits. Des expérimentations sont menées pour engazonner des trottoirs avec la sagine, sorte de gazon nain. Une prairie fleurie est semée à l'entrée de la route des Bazerques pour favoriser la biodiversité...».*

Grâce à ces nouvelles pratiques, les produits phytosanitaires utilisés sur la commune ont été totalement supprimés cette année. ●



# VILLES & VILLAGES FLEURIS



L'inscription aux « Villes et villages fleuris » depuis plusieurs années accompagne cette démarche de suppression des pesticides sur notre territoire.

Depuis 8 ans, Ax les thermes participe à ce concours départemental qui permet de récompenser les actions menées en faveur de l'embellissement et du fleurissement des jardins, bâtiments, espaces publics ou privés et de la création d'un environnement favorable pour les habitants et les touristes. Les critères prennent aussi en compte les techniques d'arrosage, le mobilier urbain, les projets communaux, le traitement des déjections canines et des mégots, l'affichage sauvage ou les tags, tout ce qui contribue à l'amélioration de notre qualité de vie. La ville, hors concours depuis plusieurs années, a été proposée au concours régional et s'est vue décerner une première fleur dès la deuxième année !



#### A VOUS !

Jardiniers en herbe ou horticulteurs avertis à vos binettes ! La municipalité relance le concours individuel des villes et villages fleuris. Et tous les Axéens sont concernés. Il s'agit donc de valoriser son jardin, son balcon, l'entrée de sa maison, sa clôture... en s'inscrivant dans l'une des catégories proposées. Grâce à votre participation, la commune pourra mettre tous les atouts de son côté pour améliorer le cadre de vie de chacun.

Les inscriptions ont lieu chaque année à la mairie au mois de juin.

## VOUS AUSSI, JARDINEZ SANS PESTICIDES !

Pour jardiner sans pesticides, nous vous conseillons quelques aménagements, sources de multiples bénéfices pour votre jardin : des abris à insectes, un point d'eau, des haies fleuries, des fleurs en toute saison... Paillage : il limite fortement le développement des herbes folles et l'évaporation de l'eau. Vous pouvez utiliser des résidus de tontes séchés, des copeaux de bois, de la paille...

**Désherbage :** vous pouvez utiliser un couteau ou un sarcloir pour extirper les indésirables avec leurs racines. L'eau bouillante est aussi très efficace contre les plantes vivaces installées depuis longtemps.

**Tonte :** tondu à 6 ou 8 cm, votre gazon sera mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Vous pouvez laisser s'installer les pâquerettes, les pissenlits... qui régaleront les abeilles butineuses.

**Herbes :** coquelicots, pissenlits, orties, bourrache, camomille... ces herbes sont indispensables pour la biodiversité et savoureuses dans vos plats cuisinés.

**Potager :** vous pouvez alterner les cultures en évitant de planter au même endroit deux espèces de la même famille, deux années de suite. Ainsi, vous éviterez les maladies et les attaques d'insectes.

**Fruitiers :** choisissez des variétés locales, souvent plus résistantes. ●

## DE NOUVEAUX HORIZONS POUR ANNE BARDIN

Après 16 années passées à la direction d'Ax Animation, Anne Bardin quitte ses fonctions pour d'autres horizons professionnels. Nous lui adressons tous nos remerciements pour le dynamisme et la créativité dont elle a fait preuve au service de la culture et de l'animation, pour tous les spectacles, projets et accueil d'artistes dont ont profité Axéens, scolaires et vacanciers et qui ont contribué au rayonnement de notre cité. Tous nos vœux de réussite pour cette nouvelle étape.



## UN NOUVEL ORGUE POUR L'ÉGLISE !

Inauguration nouvel orgue et concert le 22 mai

#### INAUGURATION DU GRAND ORGUE

Dimanche 22 mai 2016 a eu lieu l'inauguration du Grand Orgue de l'Eglise Saint Vincent en présence de l'Evêque de Pamiers, Monseigneur Jean-Marc Eychenne. Après la bénédiction et le dialogue rituel entre l'évêque et l'orgue, Marc Chiron, titulaire du Grand Orgue de la cathédrale d'Auch et concertiste international a dévoilé tous les aspects sonores de cet instrument en interprétant des morceaux de Vivaldi, Bach, Bellini ou Schumann.

Grâce au financement important de la Commune, du Département, de la Région et à la contribution de la paroisse, cet élément important de notre patrimoine connaît ainsi un nouveau souffle.

#### ? LE SAVIEZ-VOUS

Les premières orgues de l'église datent du XVI<sup>ème</sup> siècle et ont disparu à la révolution de 1789. L'harmonium installé en 1856 fut remplacé par un grand orgue inauguré le 22 janvier 1898, jour de la Saint Vincent. Plusieurs fois restauré, il fut reconstruit et transformé en 1978 et possède 24 jeux. La maison PESCE fondée en 1949 à Pau et qui avait déjà œuvré en 1978 a effectué la magnifique restauration de 2016.



## DÉPARTS à la retraite

Nous avons eu le plaisir de nous réunir autour de deux agents communaux au début de l'année 2016.

Daniel Lafaille, responsable du service bâtiment et maçon de formation et Joël Blanc chef d'équipe des espaces verts ont œuvré pendant 32 ans à l'entretien et à l'embellissement de la commune. Après leur longue carrière au service de la ville et de ses habitants, nous leur faisons part de toute notre reconnaissance et leur souhaitons une belle retraite bien méritée.



## NOUVEAU un podologue à Ax les thermes

M. Vincent Rauzy consulte du lundi au vendredi dans son cabinet  
1, rue du Parc du Casino et à domicile.  
Tel : 06 40 32 49 73

## L'HABITAT DES SAISONNIERS ET DES JEUNES

La Communauté des Communes des Vallées d'Ax et la Maison de l'Habitat ont cherché des réponses au problème de l'habitat des saisonniers et des jeunes sur notre territoire.

Le premier projet à donc vu le jour à travers la gestion de 15 logements sur la commune d'Ax. La Maison de l'Habitat loue des appartements à des propriétaires de la commune et se charge de les gérer : bail, états des lieux, perception des loyers et des APL pour le compte du bailleur, assurance, régularisation des charges mais aussi entretien courant des logements, petites réparations ou renouvellement du mobilier,...

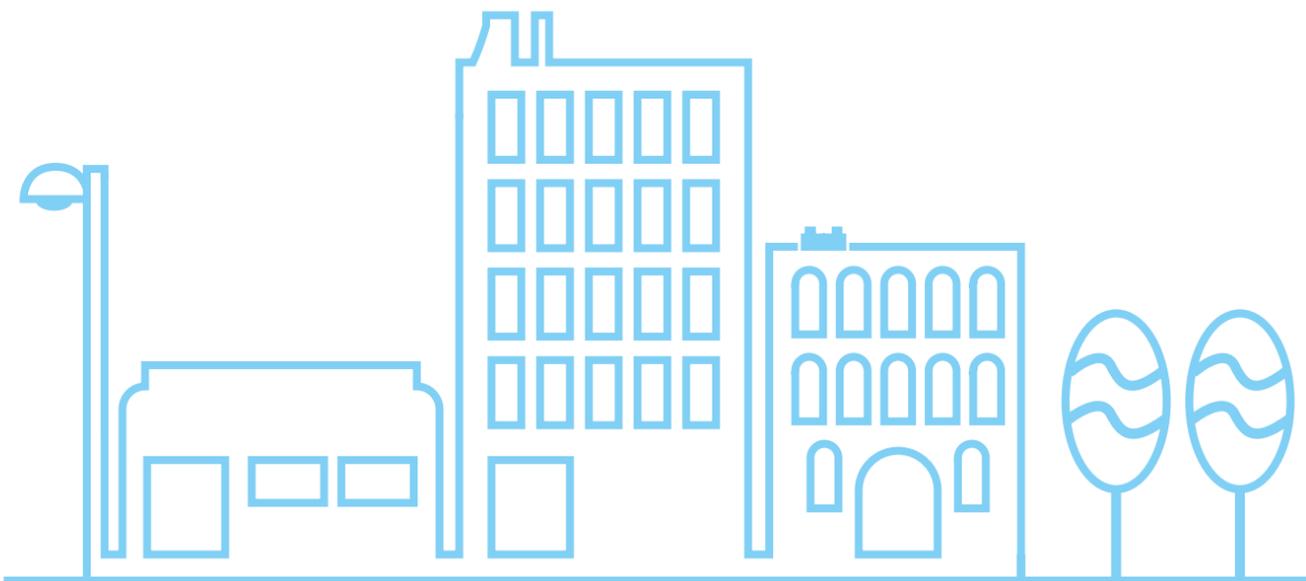
La Maison de l'Habitat s'occupe en outre du suivi social : recueil de la demande, gestion des commissions d'attribution, ouverture des droits, création/respect d'un règlement intérieur de la vie collective, informations sur les droits et devoirs, prévention des impayés, accompagnement pendant et après le contrat de travail et préparation de la sortie.

Public concerné par le dispositif :

- Toute personne titulaire d'un contrat saisonnier, ou promesse d'embauche (Hiver, Eté) en recherche de logement.
- Tous les jeunes du territoire de moins 26 ans et avec un projet de formation ou d'emploi (personnes à faibles revenus, en rupture familiale, premières expériences d'autonomie dans le logement...).

### ? OÙ VOUS RENSEIGNER

A la mairie d'Ax les thermes Que vous soyez jeunes saisonniers ou propriétaires désirant louer votre appartement à l'année, une permanence de la Maison de l'Habitat a lieu de 9h30 à 12h tous les 2ème lundi du mois et le dernier vendredi du mois.



## SUITE DU PROGRAMME DE L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Déjà 9 propriétaires occupants et 14 propriétaires bailleurs ont pu en bénéficier sur la commune !

L'Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat – OPAH – des Vallées d'Ax a débutée en Juin 2011. En collaboration avec les services de l'état - l'ANAH -, le conseil régional – Eco Chèque et le conseil départemental, la communauté de communes des Vallées d'Ax a pu aider des propriétaires à rénover leurs logements.

### RAPPEL :

Les aides concernent les propriétaires bailleurs pour rénover l'habitat voués à la location, soit pour des propriétaires à revenus modestes pour les aider à traiter l'isolation et l'accessibilité de leur logement. Depuis le début de cette opération, sur la commune d'AX LES THERMES 9 Propriétaires Occupants – PO – ont pu bénéficier de subvention afin d'améliorer leur confort dans leur logement. Les travaux subventionnés, portaient sur des travaux d'amélioration énergétique (isolation, menuiseries, chauffage, ...) ou sur des travaux d'aménagement liés à la perte d'autonomie, à l'handicap. (Aménagement salle d'eau, ...)

5 Propriétaires Bailleurs – PB – ont également obtenu des subventions afin de pouvoir rénover leur bien. Grâce à ce programme, 14 nouveaux logements vont pouvoir accueillir des locataires sur la commune d'AX LES THERMES. D'autres projets devraient voir le jour d'ici la fin de l'opération.

### DOSSIER ÉCONOMIE D'ÉNERGIE



### ATTENTION

Les rues Marvailhou et Gaspard Astrié sont désormais een zone de rencontre : les piétons ont la priorité et la vitesse de circulation est limité à 20 km/h. Soyez prudents !

## INCENDIE



Pendant les vacances d'hiver, un violent incendie s'est déclaré dans la rue Marvailhou. Il a endommagé plusieurs immeubles et occasionné d'importants dégâts matériels sans faire blessés fort heureusement. La commune tient encore à remercier les pompiers pour leur rapidité, leur efficacité et leur engagement, rappelons-le, au péril de leur vie. Le lendemain à l'aube, ils étaient encore présents et actifs sur les décombres. Nous remercions aussi le Collège et le Casino qui ont respectivement relogés et nourris au pied levé les vacanciers évacués.

## NUMÉROTATIONS ET NOMS DE RUE



► Numérotation double

Pour permettre à chaque logement de la ville d'être mieux accessible et de bénéficier de services de plus en plus larges, la municipalité a décidé de « rafraîchir » la dénomination et la numérotation des rues et des habitations de la commune.

Après avoir parcouru les rues, on s'aperçoit en effet qu'il manque des plaques de rues ou qu'elles sont mal placées, que les rues de nouveaux lotissements ne portent pas de nom (Orval, le Bosquet, La Calmeria, par exemple), que des numéros manquent ici où là ou parfois que deux maisons ont le même numéro !

Le but de cette démarche : assurer la sécurité de chacun. En effet, avec une localisation claire de chacune des habitations, chacun pourra bénéficier d'une meilleure qualité des services :

- un accès facilité et plus rapide aux services d'urgence : pompiers, Samu, et aux prestations à domicile : infirmière, portage de plateaux repas... des livraisons plus rapides et plus sûres du courrier ou des colis ...
- des relations facilitées avec les opérateurs de services publics : Edf, eaux, téléphone...

Cette opération de normalisation doit s'étaler sur 2 ou 3 ans en commençant par le centre-ville. La municipalité s'engage à acheter et à financer les plaques manquantes et les nouvelles plaques de rue. Si vous le souhaitez, vous pourrez, vous-même poser votre numéro. Un employé communal sera détaché pour placer les plaques à moins que vous ne préfériez placer vous-même votre numéro.



► Nouvelle plaque

Cette dénomination et cette numérotation permettront d'acquiescer une meilleure visibilité et renforceront l'attractivité économique et touristique dans la dynamique constante d'embellissement de la commune. ●



► Plaque cachée

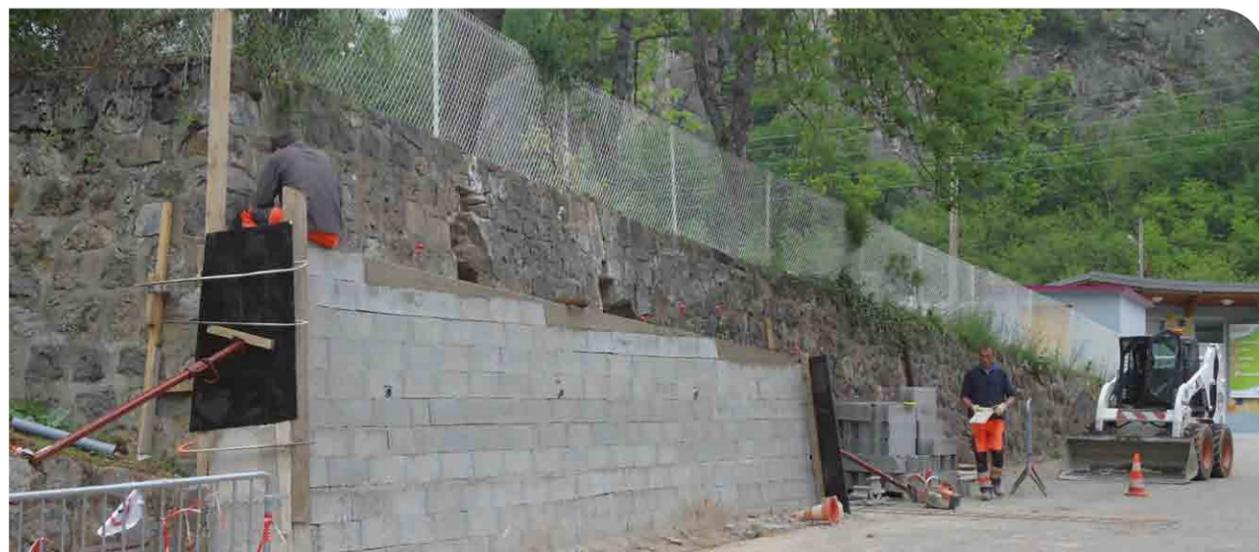


## TRAVAUX DE MAÇONNERIE

*Entretenir notre commune n'est pas une mince affaire !*

Chaque jour, les services techniques font en sorte d'entretenir et de valoriser le patrimoine communal. Si le printemps et l'été sont les saisons pendant lesquelles les employés chargés des espaces verts sont les plus sollicités, d'autres agents spécialisés dans la maçonnerie ont profité de la clémence de cet hiver et donc du temps habituellement consacré au déneigement pour entreprendre des travaux de réparation indispensables dans la ville, travaux prévus plutôt à l'automne en temps normal. Ainsi les caniveaux des rues Pilhes et Constant Alibert ont été

entièrement refaits et le mur de la gendarmerie consolidé, les trottoirs des rues Basse d'Orgeix et Jules Boutin ont été regoudronnés et les murs de la résidence des tennis rénovés. Toute l'équipe s'est ensuite mobilisée pour entreprendre un travail de plus grande envergure : la réfection des murs de la Tute au Parc d'Espagne et du mini golf. Ce chantier qui a duré plusieurs semaines est terminé pour le début de la saison estivale et permet d'accueillir les usagers de la piscine et des tennis dans ce beau complexe du Parc d'Espagne. ●



► Mur du mini golf

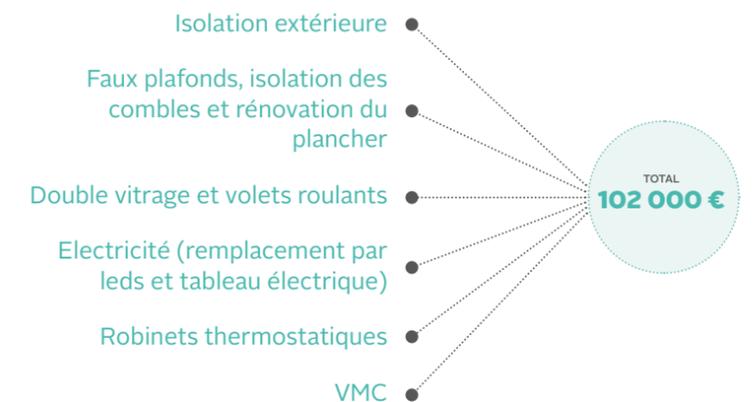


► Mur du tennis

## UNE ÉCOLE MATERNELLE TOUTE BELLE POUR LA RENTRÉE !

### A l'école maternelle, pas de vacances pour les chantiers !

Après le départ des enfants pour des vacances bien méritées, l'école maternelle entreprend de faire peau neuve afin d'accueillir les élèves et leurs enseignants dans les meilleures conditions en septembre. D'importants travaux seront réalisés durant l'été : Isolation extérieure, pose de double vitrage et de volets roulants, installation de faux plafond avec isolation des combles et traitement acoustique, rénovation du plancher, installation de radiateurs thermostatiques et de leds pour les plafonniers, l'école s'offre donc un lifting en profondeur. Objectifs : confort et économie d'énergie La commune a choisi de rénover les locaux en affichant la volonté d'améliorer le confort général du bâtiment et de relever le niveau de performance énergétique du site, un investissement d'avenir pour les enfants ! L'ensemble est, en partie, subventionné en partie par la DETR.



## LES CHEMINS D'AX

Les Amis des chemins d'Ax et du patrimoine, association créée en 2012 et déjà forte de 112 adhérents ont pour but de restaurer les anciens chemins muletiers abandonnés au siècle dernier et aujourd'hui oubliés, pour constituer de nouveaux et agréables circuits pédestres. Cette association, reconnue d'intérêt gé-

ral a déjà restauré plus de 18 km de chemins pour la création de 7 circuits. Elle organise aussi plusieurs sorties découverte et des conférences sur l'histoire ou le patrimoine d'Ax les thermes tout au long de l'année. Merci à cette association pour la qualité de ses actions qui profitent à tous.



► Chemin d'entresserre



► Forêt du llata

# PROFITEZ, C'EST L'ÉTÉ !

*Durant tout l'été, Ax Animation propose une programmation tant culturelle que festive pour tous les goûts et pour tous les âges !*

## LES TEMPS FORTS

### SPECTACLES DES GRANDS CHEMINS

Rendez-vous dont tout le monde parle, du Guide du Routard à Télérama, la 19<sup>ème</sup> édition se déroulera du 27 au 30 juillet. En passant par Perles, Ascou, Ignaux ou le Chioula, le festival nous donne à voir autrement nos paysages de montagne. Théâtre de rue, cirque, danse, musique et cinéma inventent une façon de se perdre en douceur et invitent les personnes rencontrées sur les grands chemins à partager Randonnée Spectacle, balades malicieuses, bivouac, avant le retour turbulent à Ax-les-Thermes.

### LES FÊTES EUROPÉENNES

Du 11 au 13 août, trois jours de spectacle, de musique, de gastronomie et de fête autour de ces trois pays : Italie, Espagne et France qui font de cette manifestation un événement majeur de l'été concocté par le comité de jumelage et Ax Animation.

### LES MERCREDIS DE LA RUE

Ils sont devenus une institution! Les Mercredis de la rue, cinq fois dans l'été, les 13 et 20 juillet et les 3, 10 et 17 août, vous invitent à des spectacles tout en rythme et en découverte : danse, cirque, spectacle, il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

### LES SORTIES DE RÉSIDENCE

Cette saison encore, des artistes vous invitent à découvrir leurs «travaux en cours» lors de Sorties de résidence : suivant l'avancée de leurs projets, leurs envies, les questions qu'ils se posent, ils vous proposent d'être les acteurs de rencontres singulières lors de leur représentations au casino ou dans les rues d'Ax.

## LES AUTRES TEMPS FORTS

### LES CHAMBOCHAR

Samedi 9 juillet à 21h salle de spectacle du Casino. organisé par l'Association des Commerçants. Nouveau duo comique avec Aldo Chambo et Michel Bauchar ex comédien du Duo des Non.

### LA FÊTE NATIONALE BAL ET FEU D'ARTIFICE

seront, comme toujours, au rendez-vous pour une journée de célébration populaire et deux autres soirs de fête sont prévus les 23 juillet et 5 août.

### LUDOVIA

L'université d'été, rendez-vous annuel des professionnels sur l'e-éducation, aura lieu du 23 au 26 août.

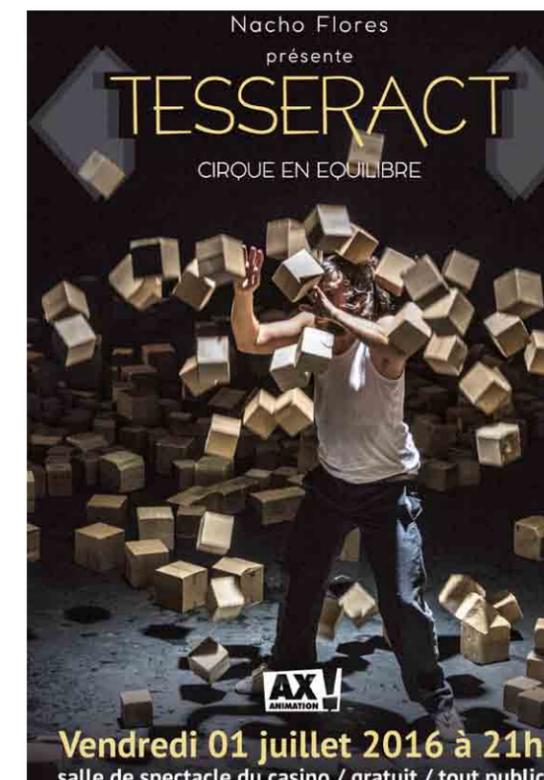
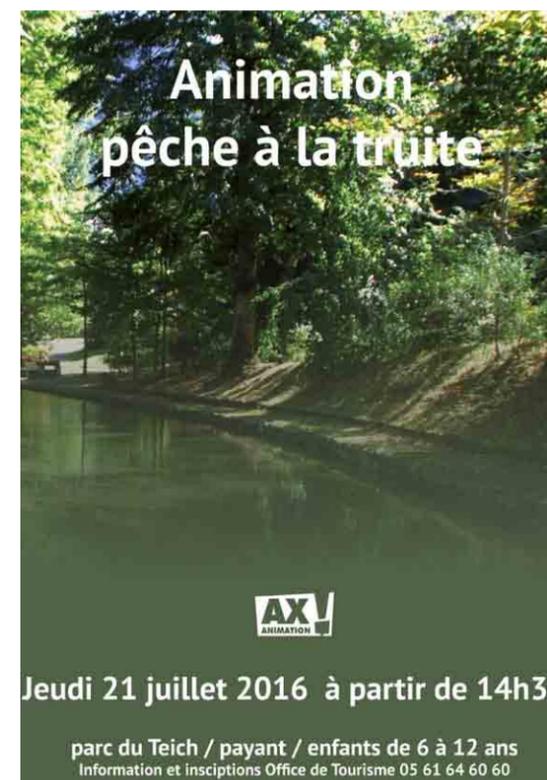
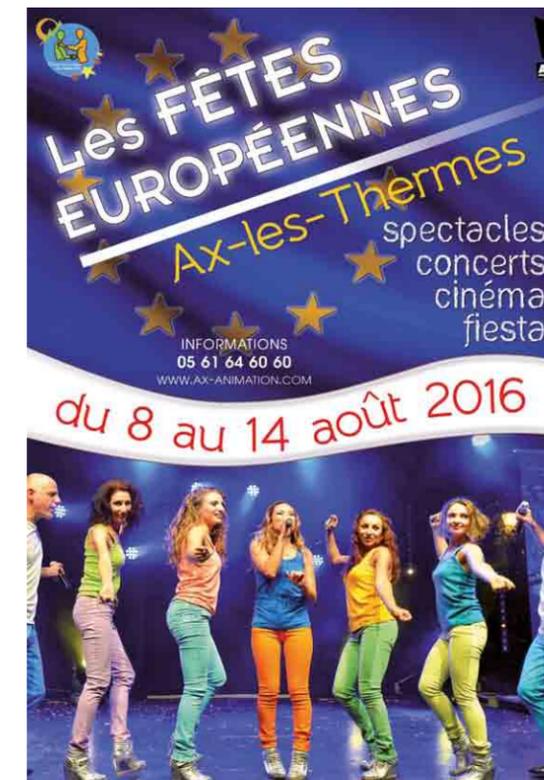
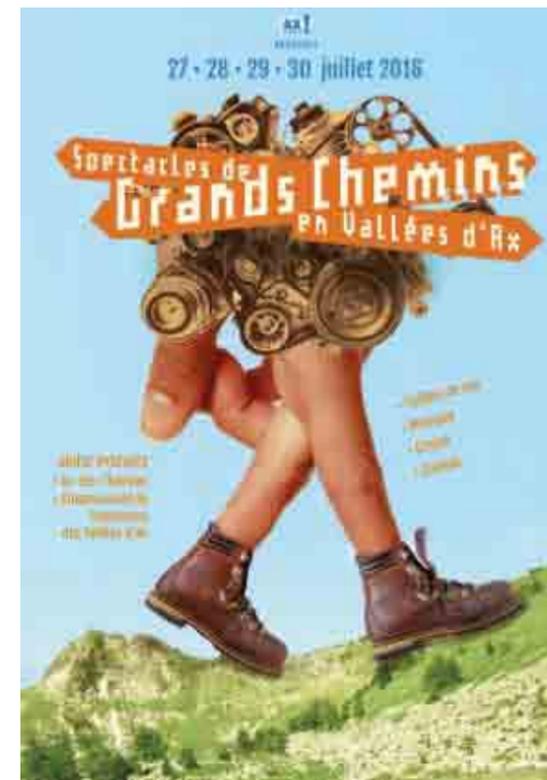
### DE NOMBREUSES AUTRES ACTIVITÉS,

Animations et manifestations ponctueront encore votre été.

#### Entre autres :

- les marchés gourmands,
- le cirque du Lido à Bonascre le 18 juillet,
- les concerts de musique classique à l'Eglise ou au Casino,
- les animations pêche du parc du Teich les 21 juillet, 4 et 18 août.
- Et toujours les bals animés par un accordéoniste au Casino tous les mardis soirs ou la discothèque pour ponctuer les soirées estivales.

Tous les ingrédients ont été réunis pour que chacun trouve l'activité qui lui correspond le mieux et passe d'excellentes vacances... alors demandez le programme et profitez-en pleinement !



## CET ÉTÉ UNE ENQUÊTE AUPRÈS DE NOS RÉSIDENTS SECONDAIRES POUR MIEUX RÉPONDRE À LEURS ATTENTES



Les résidences secondaires représentent 63,7% des logements en Vallées d'Ax et 78% à Ax les Thermes mais il n'existe que très peu de données abordant cette thématique. Force est pourtant de constater le poids important de cette population car elle participe au dynamisme de l'économie locale.

L'Office de Tourisme, la Communauté de Communes et l'ensemble des communes des Vallées d'Ax souhaitent donc mettre en place une étude destinée au profil et aux attentes des propriétaires des résidences secondaires (satisfaction du cadre de vie, intégration à la vie locale, satisfaction des commerces et services, activités touristiques...). Celle-ci permettra par la suite de mieux connaître ce



public. Céline Bourmaud, en stage à l'office de tourisme du 17/04/2016 au 31/08/2016, aura la charge de cette mission. L'enquête concernant la commune d'Ax-les-Thermes se déroulera sur le mois de juillet. Elle se fera au moyen d'un questionnaire mail et ou téléphonique. Pour ceux et celles d'entre vous qui connaissent des résidents secondaires, merci de contacter l'office de tourisme pour participer à l'enquête. Une participation active permettra de mener une enquête de qualité.

## DES ANIMATIONS VISUELLES DYNAMIQUES SUR NOS PANNEAUX LUMINEUX



**Une meilleure mutualisation et synchronisation de celles-ci.**

Grâce à Camille Piombo animateur numérique à l'office de tourisme qui met en diffusion les informations qui s'affichent et qui défilent tout au long de l'année sur les panneaux lumineux, la commune renforce sa communication visuelle. Camille recueille les informations auprès de la Mairie, d'Ax Animation, de la station de ski « Ax 3 Domaines » et de l'office de tourisme à destination des Axéens et des visiteurs. Que ce soit du simple texte, de la vidéo, ou des retransmissions en direct d'événements (visible sur les chaînes publiques dont la TNT), tout est possible pour Camille !.

## BORNE INTERACTIVE : BIENTÔT UNE BORNE EXTÉRIEURE DEVANT L'OFFICE DE TOURISME.

**Une expérience touristique Originale**

Il existe depuis bientôt 2 ans une borne interactive de séjour à l'intérieur de l'Office de tourisme. Cette borne permet à nos visiteurs de trouver facilement, toutes les activités, les sites touristiques, les hébergements, animations et les festivités qui les intéressent. Chaque fiche d'information est mise à jour régulièrement. La dernière version du site internet de l'office de tourisme permet une nouvelle application qui sera en ligne cet été.

Facile à comprendre et à utiliser grâce à une navigation ergonomique, intuitive sur son écran tactile pour rester accessible à tous, mêmes aux personnes non familiarisées avec les environnements informatiques, elle est déjà fort appréciée. Cette borne ne remplace pas la qualité de l'accueil, elle vient enrichir l'échange entre le conseiller et le visiteur. La borne interactive de séjour a pour fonc-

tion de fournir des 1ères réponses à des questions simples. L'implantation de la borne interactive de séjour extérieure financée par la communauté de communes des vallées d'ax qui devrait être installée durant l'été permettra, elle, de séduire de nouveaux utilisateurs et de fournir une information accessible 24/24h.



## LA COMMUNE JOUE LA CARTE ÉCOMOBILITÉ



Une borne électrique pour recharger les voitures sera installée à la place de l'abri carton derrière l'église. Abri qui sera supprimé car son emplacement sous les grands pins du parking st Vincent présente un risque important d'incendie.

## PARC D'ESPAGNE : Ouverture, fermeture

Du 1er juin au 31 août 2016 : ouverture de la piscine et du complexe du Parc d'Espagne (mini-golf et trois courts de tennis en terre battue). Cette année la piscine ne sera pas ouverte la première quinzaine de septembre. La piscine en juin : Elle est réservée aux scolaires en semaine, les horaires d'ouverture au public se feront de 16h15 à 18h30 et les mercredis, samedis et dimanches de 13h00 à 18h30. En juillet et août : de 10 h à 19 h.

## PLAN CANICULE 2016 : Inscrivez-vous !

Conformément à la loi du 30 juin 2004, le C.C.A.S. de la Mairie d'Ax-les-Thermes recense les personnes isolées, âgées de 60 ans au moins, et / ou handicapées, susceptibles d'être fragilisées par des températures exceptionnellement élevées. Un registre nominatif et confidentiel est alors ouvert auprès du C.C.A.S. ; les personnes vulnérables qui le souhaitent sont donc invitées à s'inscrire sur ce registre en complétant une fiche d'inscription disponible à la Mairie d'Ax-les-Thermes. Ce registre pourra être transmis à la Préfecture de l'Ariège en cas de déclenchement d'une alerte chaleur exceptionnelle.



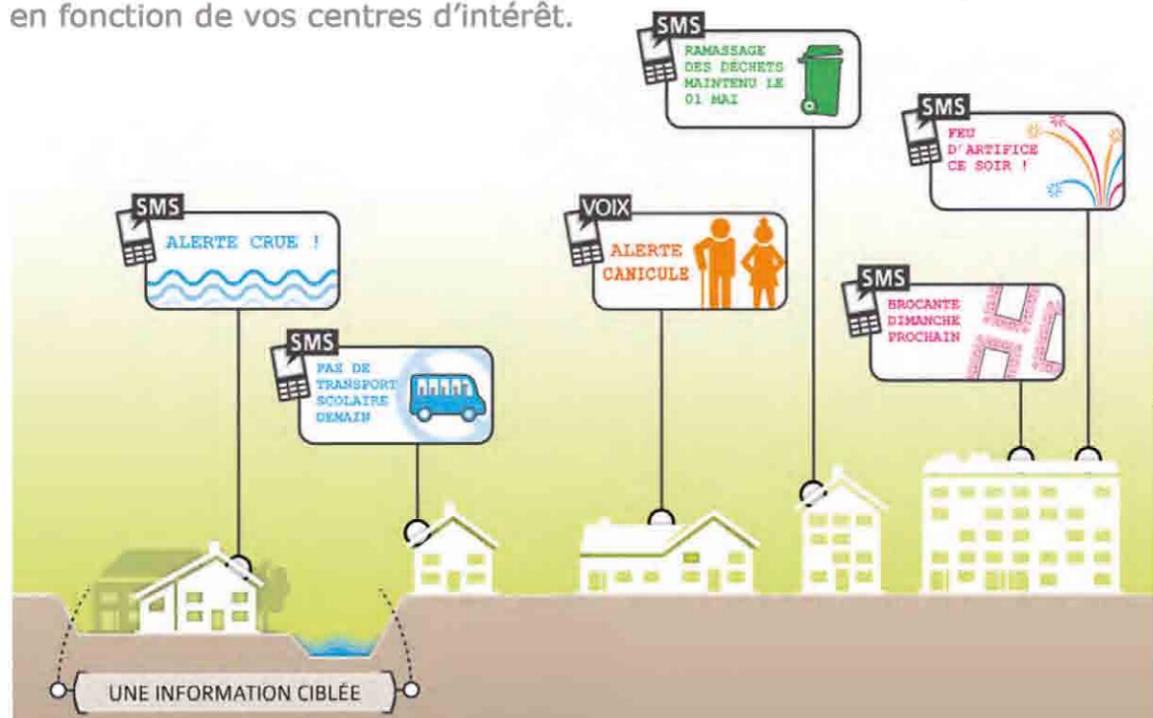
# Alerte Citoyens votre mairie vous informe !



## Mieux communiquer avec nos citoyens

Chers habitants,

Grâce à un système innovant, la mairie va pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations sur votre téléphone, et ce en fonction de vos centres d'intérêt.



Risques météorologiques, barrages, confinement, pannes électriques, inondations, travaux de voirie, perturbations des transports scolaires ou bien communication de dates de manifestations (cérémonies, réunions publiques...) sont autant d'évènements pour lesquels vous souhaitez être informés.

si vous souhaitez bénéficier de ce service d'alertes et d'informations merci de bien vouloir compléter le formulaire d'inscription en ligne sur le lien suivant :

<http://ax-les-thermes.alertecitoyens.com>



L'information gratuitement et directement dans votre poche !

## MARIAGES

JOULÉ Lauriane et ROTROU Yvann Didier Franck ..... 23/04/2016

## NAISSANCES

BLANC ARAUJO Deborah, Patricia, Floripe ..... 10/01/2016

## DÉCÉS

COLLONGUES Henri ..... 12/01/16

AYERBE Marie Thérèse Antoinette ve ARTIGUES ..... 18/01/2016

DELLA NORA Jean-Marc, Paul, Louis ..... 27/01/2016

PUYSEGUARD Elise Jeanne Marie Adrienne épouse FARTHOUAT ..... 05/02/2016

THIVEL Eliane, Andrée ve SERRES ..... 05/02/2016

BOUCKENOOGHE Gilberte, Hélène épouse LEFEBVRE ..... 25/02/2016

ROMERO Urbanie épouse BOUSSIOUX ..... 04/03/2016

BALISTA Gérard, Gaëtan ..... 14/03/2016

CROUZAT Yvonne, Marie-Thérèse ve RENAULT ..... 28/03/2016

DESPLATS Eveline Marie Josephe Marthe ..... 09/04/2016

MOUCHARD Paulette Germaine ve RENARD ..... 07/04/2016

DUPUY Michel Henri Raymond ..... 13/04/2016

PITRE Claire Emilie épse CARRIERE ..... 14/04/2016

MÉRIC Anne, Marie, Joséphine épse BALZER ..... 24/04/2016

TEULIERE Fernande Anna Emilie ve ESPY ..... 29/04/2016

SALETTE Gérard ..... 13/05/2016

SALGUEIRA Antonio Joaquim ..... 28/05/2016

SERRES Huguette Marie Elisabeth Charlotte ve PUJOL ..... 22/06/2016

## ENSEMBLE, DEVELOPPONS UNE ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Réo9, le spécialiste en ressources humaines auprès des associations et des collectivités.

L'équipe de Réo9 oeuvre depuis plus de 20 ans dans l'accompagnement de ses salariés en leur confiant des missions de proximité.

46

Réo9 emploie en moyenne 46 salariés par an, et leur assure un accompagnement personnalisé.

60

60% des salariés retrouvent un emploi ou accèdent à une formation après quelques mois de mise à disposition.

150

Plus de 150 clients nous ont fait confiance l'année dernière.

### CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHES PUBLICS

Pensez à inclure la clause sociale dans vos appels d'offres.



*Ariège Profession Animation*

21, rue des Moulins  
BP 20116 - 09003 FOIX Cedex

05 61 02 98 97  
reso9@orange.fr

www.reso9.com



ENTRETIEN - ESPACES VERTS - MANUTENTION - ADMINISTRATIF - DISTRIBUTION - MISE SOUS PLI

### BESOINS EN PERSONNEL ?

**ADMINISTRATIF** Secrétariat, accueil, mise sous pli...

**ENTRETIEN** Espaces verts, entretien des locaux ...

**DIVERS** Manutention, distribution, logistique, animation, petit bricolage...

### NOS SERVICES

#### UNE SOLUTION RH

Face à un surcroît d'activité ou un remplacement, un manque de personnel ... Pensez à la mise à disposition par Réo9.

#### UN VIVIER DE COMPETENCES

Nous détectons les compétences, les savoir-être et les développons pour mieux vous satisfaire.

#### QUALITE ET SIMPLICITE

**ETUDE** de vos besoins  
réponse sous 48h, devis gratuit

**GESTION** administrative des emplois  
contrats de travail, déclarations d'embauche, bulletins de salaire, etc.

**CONTINUTE et SUIVI** des interventions

**EVALUATION** de votre satisfaction

**AMELIORATION CONTINUE** de nos pratiques